



LA LIGUE SPORT ADAPTÉ
GRAND EST* PROPOSE :

ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ

MODULE 2 - ACTIVITÉ POUR TOUS

ENCADRER EN TOUTE SÉCURITÉ UN PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP
MENTAL, PSYCHIQUE ET/OU PRÉSENTANT DES TROUBLES DU SPECTRE
AUTISTIQUE.



3 AU 7 NOVEMBRE 2025



TOMBLAINE (54)



35H DE FORMATION

*Enregistré sous le n°44510243551. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

LIGUE SPORT ADAPTÉ GRAND EST - 5 AV AMPÈRE 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

POUR QUI ?

Professionnels titulaires d'un diplôme d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s)

- Diplôme Jeunesse et Sport : BEES, BPJEPS, DEJESPS
- Diplôme de l'enseignement supérieur: DEUG ou Licence STAPS
- Diplôme de la branche du Sport : CQP

Bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes intellectuelles dans leur club*

*ouverte mais non qualifiante: une attestation de participation sera délivrée



PRÉ REQUIS ?

Avoir participé à l'AQSA Module 1, il y a moins de 2 ans



C'EST QUOI ?

Ce diplôme fédéral permet d'acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation de handicap mental ou psychique et d'obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public



POURQUOI ?

L'objectif du module 2 "Activité Pour Tous" est de pouvoir concevoir, conduire et évaluer des projets d'activités aux côtés d'un public en situation de handicap mental et/ou psychique



COMBIEN DE TEMPS ?

Le module 2 APT dure 35 heures, pendant 5 jours consécutifs



COÛT PÉDAGOGIQUE ?

800€/module (financement employeur)

400€/module (tarif individuel)

(Attention, le financement par les OPCO n'est pas possible)



ORGANISATION de l'AQSA

DURÉE : DEUX ANS MAXIMUM*

MODULE 1

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles et atteintes de troubles psychiques, des contextes de pratique et de leur environnement



MODULE 2

Conception, conduite et évaluation de projets d'activités



MODULE 3

Stage pédagogique : conduite d'un projet d'entraînement ou d'animation --> 1 cycle de 8 à 10 séances
Validation : certification pédagogique sur l'animation d'une séance en fin de projet



A l'issue de sa validation, le stagiaire recevra **le diplôme d'AQSA** pour les Para Disciplines Adaptées FFSA et **le diplôme d'AESA** pour les autres disciplines.

Le bénévoles recevront une attestation de participation à la formation.

*Les modules peuvent être suivis de manière indépendante dans une durée de 2 ans maximum



INSCRIPTION

Pour vous pré-inscrire à cette formation, veuillez remplir le Google Form via lien ci-contre : <https://forms.gle/evEpX4mSkzUrzcaM9>

Ou scanner le QR code ci dessous :



Date limite d'inscription : 24 octobre 2025



CONTACT

Pour avoir des informations complémentaires contactez :

Antoine MION - antoine.mion@sportadapte.fr / 07.82.00.10.49

Tiphaine KELLER - tiphaine.keller@sportadapte.fr / 06.58.84.02.03